

# DÉCLARATION DE TRAVAUX

(ARTICLE 49 du Code des Postes et des Communications Électroniques)

Destinataire :

CONSEIL GÉNÉRAL DE VENDÉE  
40 rue du Maréchal Foch  
85 000 La Roche-sur-Yon  
Courriel : [149@cg85.fr](mailto:149@cg85.fr)



## 1 - DÉCLARANT

Maître d'ouvrage :  Maître d'œuvre :

Dénomination :

Contact (Nom, prénom) :

Adresse (numéro, rue, lieu-dit, code postal, commune) :

Téléphone :

Courriel :

## 2 - TRAVAUX À RÉALISER

Adresse (numéro, nom de la voie) ou localisation cadastrale (subdivision, numéro de parcelle, section, lieu-dit) :

Localisation :

Commune :  Code Postal :

Type de travaux :  Intervention sur voirie existante  Création de voirie  Création de réseau

Type d'ouvrages :  Réseaux d'assainissement  Réseaux d'eau potable  Réseaux électriques  
 Réseaux de gaz  Réseaux de communications électroniques

Autres réseaux :

Nature des travaux :

Linéaire construit :  mètres Date des travaux :

## 3 - INFORMATIONS DEMANDÉES

- Plan de situation désignant la position des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques projetés. L'échelle du plan doit être comprise entre le 1/5000° et le 1/25000°.
- Plans électroniques (au format .DWG géoréférencé) des travaux à réaliser.

Conformément à l'article 49 du Code des postes et des communications électroniques et à son décret d'application n°2010-726 du 28 juin 2010, cette déclaration fera l'objet d'une publicité auprès des collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés ainsi que des opérateurs de réseaux de communications électroniques.